



**A.T.S.C.A.F. FEDERALE
SPORTS**
41 boulevard Vincent Auriol
75013 PARIS Cédex 13

Paris, le 04 juillet 2023

BUREAU DES SPORTS
Tél. 01.44.97 33.20.
01.44.97.33 24..
01.44.97.33.35.
atscaf-sports@finances.gouv.fr

QUESTIONNAIRE

ENGAGEMENT DANS LA COUPE NATIONALE INTERFINANCES 2024/2025

1°/ Quelle est l'appellation officielle de votre club (déclaré à la Préfecture)?

.....

2°/ Dans quelles disciplines engagez-vous des équipes dans la Coupe Nationale Interfinances ?

DISCIPLINES	<i>Engagement 1^{ère} équipe CNIF Oui/ Non</i>	<i>Engagement 2^{ème} équipe CNIF Oui/ Non</i>	<i>Désignation Fédération</i>	<i>Engagement Championnat affinitaire (Oui/Non)</i>	<i>Date Officielle du Championnat (Samedi ou Dimanche)</i>
BADMINTON					
GOLF					
BASKET MIXTE					
FOOTBALL à 7 MIXTE					
HAND-BALL MIXTE.					
PETANQUE MASCULINE					
PETANQUE FEMININE					
TENNIS MASCULIN					
TENNIS FEMININ					
TENNIS DE TABLE					
VOLLEY MIXTE					

Tout possesseur de la carte d'adhérent A.T.S.C.A.F. est automatiquement assuré auprès de Société d'assurance choisie par la Fédération.

Le présent engagement comporte l'adhésion du club à la Fédération A.T.S.C.A.F. et je m'engage à respecter les prescriptions fixées par le règlement de la Coupe ainsi que les décisions de la Commission de la Coupe Nationale Interfinances et du Comité Technique Sportif.

Date de l'envoi de l'engagement : Code association :

IMPERATIF : (POUR ECHANGES ENTRE ASSOCIATIONS)

Nom, Prénom, Adresse, numéro de
**téléphone (portable) et mail du
responsable sportif :**

.....
.....
.....
.....

Nom, Prénom, Adresse, numéro de
**téléphone (portable) et mail du Président du Club
sportif départemental :**

.....
.....
.....
.....

Mail :

Mail :

N.B. : Ce questionnaire devra être envoyé au Bureau des Sports par retour du courrier et ***impérativement AVANT*** :

Avant le 06 septembre 2024 pour le golf, le tennis masculin, le football à 7 Mixte et la pétanque masculine.

Avant le 04 octobre 2024 pour la pétanque féminine et le tennis féminin

Avant le 04 novembre 2024 pour le badminton, tennis de table, volley mixte, hand-ball mixte et basket mixte.

NOTA : Il est rappelé que la demande d'engagement et les états modèles A - D devront être **obligatoirement** signés par le Président de l'Association (Président de l'ATSCAF départementale ou du club sportif).

IMPORTANT : **Pour le Tennis vous devez impérativement adresser à l'appui de l'état AD la photocopie de la licence 2025 de la Fédération Française de Tennis pour inclure les résultats au palmarès du joueur (homologation compétition)**

Pour joindre les correspondants des autres sections (avant l'établissement de la nouvelle liste), veuillez-vous rapprochez de la liste 2024/2025 ou du bureau des Sports.